



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Maisons des adolescents

Question écrite n° 17547

Texte de la question

Mme Claudia Rouaux appelle l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur la possible remise en cause des crédits destinés aux Maisons des adolescents. Alors que les troubles de la santé mentale sont en nette augmentation chez les jeunes adolescents, le rôle des Maisons des adolescents semble plus important que jamais. Dans ce contexte, en 2024, le Gouvernement avait annoncé le doublement des moyens accordés aux Maisons des adolescents à travers un plan de renforcement de 15 millions d'euros par an pendant trois ans. Ces engagements ont été tenus dans le cadre de l'exercice 2025, mais ils pourraient être remis en cause pour les exercices 2026 et 2027. En conséquence, elle lui demande si le Gouvernement entend respecter ses engagements auprès des Maisons des adolescents au cours des exercices à venir.

Données clés

Auteur : [Mme Claudia Rouaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17547

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Sports, jeunesse et vie associative](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeunesse et vie associative](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2026